

**RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LES ACTIVITÉS DE L'OADA  
PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LE COMITÉ SPS**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'OADA

La communication ci-après, reçue le 1<sup>er</sup> mars 2023, est distribuée à la demande de l'Organisation arabe de développement agricole (OADA).

---

**1 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LES QUESTIONS SPS DANS LA RÉGION ARABE**

- Un atelier régional sur l'approche sanitaire et phytosanitaire (SPS) fondée sur l'analyse des risques, un accent étant placé sur la structure organisationnelle des procédures sanitaires et phytosanitaires, la méthode par l'analyse du risque, les difficultés d'utilisation de cette méthode et les débouchés et les conséquences de l'utilisation de cette méthode.
- Un atelier régional sur les mesures et les procédures SPS le long de la chaîne de valeur des cultures destiné à promouvoir le commerce interne dans la région arabe.
- Un atelier régional sur les capacités de gestion des situations d'urgence.
- Un atelier régional sur l'analyse du risque à l'importation d'animaux vivants et de viandes.
- Un atelier national sur les mesures SPS concernant les maladies des animaux au Soudan.
- Un atelier national sur la quarantaine vétérinaire (principes et terminologie de base).
- Un atelier national sur la quarantaine vétérinaire axé sur l'analyse du risque à l'importation d'animaux vivants et de produits d'origine animale (Soudan).
- Un atelier national sur les procédures de quarantaine et d'inspection à la frontière (Iraq).

**2 APPUI TECHNIQUE AUX PAYS ARABES DANS LE DOMAINE SPS**

- Participation aux efforts menés conjointement avec les pays arabes pour ce qui est d'établir un cadre juridique concernant les questions relatives au Comité SPS en suspens, sous les auspices de la Ligue des États arabes (secteur de l'économie, Département de l'intégration économique) dans le cadre du programme exécutif de la Zone panarabe de libre-échange (PAFTA).
- Appui technique aux pays arabes pour qu'ils appliquent des mesures SPS pour assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires et prévenir la propagation des parasites et maladies chez les animaux et les végétaux.

- Appui technique aux pays arabes concernant les mesures d'inspection des animaux à la frontière.
  - Appui technique aux pays arabes concernant l'application de normes internationales en lien avec la production animale et le commerce.
  - Établissement et diffusion de lignes directrices arabes concernant la quarantaine vétérinaire.
  - Contrôle des parasites et maladies endémiques et transfrontières par le renforcement des rôles des pouvoirs publics pour ce qui est de la lutte contre l'apparition et la diffusion des maladies, des bonnes pratiques agricoles et de l'élaboration d'une carte des parasites et des maladies épidémiques.
  - Transfert de technologies dans les domaines d'application des mesures de lutte intégrée des parasites et de l'utilisation de dispositifs biologiques et d'agents de biocontrôle des végétaux parasites.
  - Initiatives concernant les systèmes d'avertissement rapide afin de suivre les déplacements de parasites transfrontières dans la région arabe.
  - Le rôle de l'OADA en matière de stratégie d'amélioration des services de protection des végétaux contre les insectes, les parasites et les maladies nationales et transfrontières.
  - Sécurité sanitaire des produits alimentaires et contrôle des aliments conformément aux normes internationales et aux prescriptions SPS.
-